



Ordre des
hygiénistes dentaires
du Québec

MOTS D'ORDRE

Bonjour,

Voici votre Mots d'Ordre pour octobre 2017.

Mot du directeur général et secrétaire

Chers membres,

Votre ordre professionnel, l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec, vit présentement d'importants changements causés autant par la mise en œuvre de son plan stratégique 2017-2020 que par une réforme en profondeur du Code des professions. Et tout cela est sans compter le projet de modernisation de l'exercice des professions du domaine buccodentaire dont vous attendez la conclusion avec impatience. Il s'agit d'une période des plus stimulantes pour la profession, l'Ordre, son Conseil d'administration et ses employés, mais qui comporte également son lot de défis. À l'instar de tous les autres ordres professionnels, nous vivons une phase de changement en accéléré et les retombées de cette transformation se feront rapidement sentir par le public qui a recours aux services de l'Ordre, les candidats à la profession et, bien évidemment, les membres.

Ces multiples changements auront des effets sur l'ensemble de nos activités et de nos responsabilités. L'Ordre s'est d'ailleurs doté de plans de travail rigoureux lui permettant d'affronter ces défis avec toute la célérité et la compétence requises en de telles circonstances. Nous nous engageons à vous tenir informés régulièrement de l'évolution de nos travaux afin que vous puissiez également vous approprier ces changements tant dans l'exercice de votre profession que dans vos relations avec l'Ordre.

Dans un premier temps, l'Ordre vous offre un résumé des principales modifications législatives survenues par l'entrée en vigueur de la loi qui a modifié de multiples dispositions du Code des professions. Nous aurons l'occasion de revenir dans de prochains bulletins sur les autres travaux de l'Ordre mentionnés précédemment, notamment son plan stratégique.

[Lire le bulletin complet](#)

Élections, cotisation, assemblée générale annuelle et discipline : d'importants changements qui vous concernent !

Le Code des professions a subi une importante réforme entrée en vigueur en juin 2017. Cette loi encadre le système professionnel québécois et dicte, entre autres, les devoirs et les obligations des ordres professionnels.

La récente réforme législative porte principalement sur la gouvernance des ordres et les processus d'admission, notamment au regard du traitement des dossiers des personnes immigrantes qui souhaitent exercer une profession réglementée au Québec. Plusieurs des changements concernent aussi directement les membres des ordres.

Ce bulletin vous présente les principaux changements qui touchent la gouvernance de l'Ordre de même que les devoirs et les responsabilités de l'Ordre et de ses membres. De prochains bulletins vous informeront d'autres aspects de cette importante réforme.

1• L'Ordre doit consulter ses membres sur le montant de la cotisation annuelle.

[Lire la suite](#)

2• Les membres doivent approuver la rémunération des administrateurs.

[Lire la suite](#)

3• La taille et la composition du Conseil d'administration de l'Ordre doivent être modifiées.

[Lire la suite](#)

4• La durée des mandats des administrateurs et du président doit respecter certaines balises.

[Lire la suite](#)

5• De nouvelles règles qui balisent la gouvernance des ordres professionnels.

[Lire la suite](#)

6• Les professionnels doivent déclarer les poursuites pour une infraction passible d'une peine d'emprisonnement de 5 ans ou plus.

[Lire la suite](#)

7• L'Ordre peut accorder l'immunité à une personne qui lui transmet de l'information.

[Lire la suite](#)

8• La Loi impose une amende et une radiation minimale de 5 ans pour les infractions de nature sexuelle.

[Lire la suite](#)

9• Le montant des amendes disciplinaires est rehaussé.

[Lire la suite](#)

10• L'Ordre devra publier une déclaration de services aux citoyens.

[Lire la suite](#)

Un plan de travail chargé pour les prochaines années !

L'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec travaille activement à implanter les changements législatifs. Le Conseil d'administration, les employés et l'ensemble des comités de l'Ordre devront adapter leurs processus afin de tenir compte de toutes ces modifications. Entre autres, le Conseil d'administration a mis en place un comité de gouvernance pour le soutenir dans cette démarche de changement. Ce sera un travail de longue haleine qui mobilisera fortement nos ressources pour quelques années à venir.

Dans cet esprit, l'Ordre n'a pas perdu de temps et a déjà entamé la révision de son site Internet, de ses politiques et de ses règlements afin qu'ils respectent les nouvelles dispositions législatives. Soyez à l'affût de nos communications ! Nous vous tiendrons régulièrement informés des changements à venir, car un bon nombre d'entre eux viendra bouleverser des traditions établies depuis de longues années.

Nouvelle administratrice au Conseil d'administration

Madame Stéphanie Ritchie, HD a été nommée administratrice lors de la séance du Conseil d'administration du 15 septembre dernier pour combler le poste vacant de la région Lanaudière/Laurentides. Madame Ritchie est enseignante au cégep régional de Lanaudière à Terrebonne. Diplômée en Technique d'hygiène dentaire du cégep Édouard-Montpetit, elle a également cumulé des certificats en administration, en gestion du travail de bureau et en hygiène dentaire de la faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal.

Le Conseil lui souhaite la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

Vieillir et vivre ensemble

La société québécoise vit des changements démographiques importants. Le rythme accéléré du vieillissement de la population nous incite à changer nos façons de faire pour améliorer et accroître le soutien apporté aux aînés d'aujourd'hui et de demain. Pour aborder ces enjeux, le Gouvernement du Québec compte adopter une version renouvelée de sa politique sur le vieillissement. L'OHDQ a contribué à la consultation gouvernementale sur ce projet de politique. Vous pouvez prendre connaissance du mémoire de l'Ordre qui est présent dans notre site Web.

[Lire la suite](#)

21 NOVEMBRE
SYMPOSIUM
DE LA COLLABORATION
EN SANTÉ
2017



Espace unique d'échanges
et de réseautage avec vos pairs

[M'inscrire](#)

© 2017 Ordre des hygiénistes dentaires du Québec. Tous droits réservés.
Le *Mots d'Ordre* vous est transmis parce que vous êtes membre de l'OHDQ.